

Sécuriser l'emploi et la formation pour sécuriser les retraites

Yves Dimicoli

L'attaque portée par Raffarin-Fillon et le Medef contre le système de retraites prend place dans toute une tentative de construction de société fondée sur la domination du marché financier, avec une vision à l'américaine.

La contre-attaque sur ce terrain doit donc elle-même, pour être efficace et rassembleuse, s'ancrer dans une vision alternative d'ensemble développant la maîtrise sociale, dans l'esprit, d'ailleurs, de ce qui a été fait naguère pour conquérir la Sécurité sociale. Celle-ci, en effet, était un élément essentiel de toute une construction de sortie de la crise systémique de l'entre-deux guerres (avec les nationalisations, la réorientation et la mobilisation du crédit bancaire avec un autre rôle de la Banque de France, l'utilisation massive du financement public soutenant l'investissement réel et la création d'emplois, de nouveaux droits pour les salariés...).

C'est donc une construction d'ensemble nouvelle pour faire reculer jusqu'à l'éradication l'insécurité sociale qu'il s'agit de faire avancer, mais en visant une sécurité dans la promotion individuelle, dans une mobilité positive avec la Révolution informationnelle, et non pas une sécurité rigide, archaïque, rétrograde, étatiste à la soviétique.

Pour passer de la défensive à la contre-offensive sur les retraites, il paraît indispensable de prendre appui sur cette grande vision de dépassement du marché du travail que l'on peut porter avec l'idée de « Sécurité d'emploi ou de formation ». Cela renvoie à trois grands piliers :

- La sécurisation du revenu ;
- La base « emploi-formation » du système de répartition ;
- L'exigence de nouveaux financements, émancipés du marché financier, et favorisant l'élargissement de cette base.

L'emploi, base du financement

La réforme des retraites renvoie bien sûr, à l'enjeu d'une nouvelle répartition des richesses. Mais elle ouvre inévitablement sur l'exigence d'une transformation des conditions mêmes de la production de richesses.

En effet, avec une multiplication par deux du nombre de retraités par cotisant d'ici à 2040 (0,4 en 2000 et 0,8 en 2040), la part des prestations vieillesse dans le PIB, passerait de 12,6% en 2000 à 16% en 2040. Cela ferait même 18,5%

avec la mise en cause nécessaire de la loi Balladur-Veil de 1993. Celle-ci a introduit une rupture de parité entre l'évolution du pouvoir d'achat des actifs et celui des retraités. Sa mise en œuvre conduit à une sensible diminution du taux de remplacement net moyen (64% en 2040 contre 78% en 2000).

Cela, bien sûr, fait surgir un besoin de financement. Il est cependant

tout à fait maîtrisable s'il est traité dans le cadre d'une politique durablement favorable à l'expansion de l'emploi et au recul du chômage.

Le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) indique ainsi que si le taux de chômage en France était ramené à 4,5% à partir de 2010 (situation dite de « plein-emploi ») et maintenu à ce niveau jusqu'en 2040, le besoin de financement serait de l'ordre de 4 points de PIB à législation inchangée. Il serait de 6 points de PIB si on décidait de maintenir le taux de remplacement à 78%.

En l'état, un tel effort serait conforme à la tendance historique, puisque de 1959 à 2000, la part du PIB consacrée aux retraites est passée de 5,4% à 12,6% (+7 points).



Cela confirme l'importance cruciale pour le système des retraites par répartition de politiques favorables à l'emploi et faisant durablement reculer le chômage.

Cependant, le choix du COR de retenir de 2010 à 2040 un taux de chômage de 4,5% en France, associé à une hypothèse de croissance pessimiste de 1,7% par an, traduit une ambition à la fois irréaliste et insuffisante.

Cette hypothèse est irréaliste, car il paraît peu plausible de penser que le taux de chômage pourrait descendre à 4,5% d'ici à 2010, malgré les évolutions démographiques, avec le maintien de la domination des marchés financiers et les rejets vers le chômage qu'entraînent les technologies de l'information utilisées pour la rentabilité financière.

D'ailleurs, il remonte sensiblement et régulièrement depuis 2001, alors même que les perspectives de croissance demeurent durablement ralenties.

Aussi, postuler le maintien à ce niveau du taux de chômage au cours des trente années 2010-2040 a de quoi laisser rêveur, même en intégrant la perspective d'une diminution de la population active à partir de 2010.

Mais cette hypothèse traduit aussi un niveau d'ambition historique très en dessous du niveau des défis à relever.

Elle signifie, en effet, le maintien d'une régulation du marché du travail par le chômage avec, donc, le maintien d'une armée de réserve de chômeurs conditionnant le caractère fondamentalement précaire du contrat de travail salarié.

Bref, l'horizon historique proposé est celui inchangé du capitalisme et de son immense cohorte de précaires, de précarisés et de précarisables avec les nouvelles technologies.

C'est ce niveau d'ambition qui était affiché par Lionel Jospin (le retour au « plein emploi »). On a vu combien il était trompeur, mais surtout insuffisant pour ancrer la volonté et la créativité nécessaires à une politique vraiment alternative à gauche.

D'ailleurs, c'est aussi ce niveau d'ambition que prétend servir le gouvernement Raffarin, dans la foulée d'ailleurs des hypothèses retenues officiellement au sein de l'Union européenne depuis le Sommet européen de Lisbonne.

Dépasser le « plein emploi »

En réalité, les conflits de répartition qui aujourd'hui se cristallisent autour des problèmes de réforme des retraites

en France et en Europe, expriment sans doute un besoin de dépassement de cette régulation du marché du travail salarié par le chômage avec les nouvelles technologies.

L'enjeu est bien de chercher à aller au-delà du « plein emploi » traditionnel et de ne pas régresser par rapport aux exigences d'un début de dépassement du salariat lui-même, en visant l'extinction progressive du chômage grâce à la formation tout au long de la vie.

En effet, comme le confirme à sa façon le COR, l'enjeu des retraites c'est avant tout celui de leur financement en liaison avec l'emploi. Car les cotisations sociales, qui financent le système par répartition, sont assises sur les salaires et prélevées sur la valeur ajoutée créée par les salariés, constituant ainsi une prise sur les profits.

Aussi apparaît une exigence fondamentale : pour sécuriser les retraites par répartition, il faut sécuriser l'emploi, au lieu de le précariser ; et cela en quantité et en qualité.

En effet, le volume de l'emploi détermine le nombre de cotisants par rapport à celui des retraités. Et plus l'emploi est qualifié, grâce à la formation (initiale et continue) et plus les richesses produites et la masse des cotisations progressent avec les salaires.

On peut prendre la mesure : un million d'emplois supplémentaires c'est 20 milliards d'euros en plus pour la protection sociale, et donc environ 10

milliards d'euros pour le système des retraites par répartition (en incluant les retraites complémentaires).

Précarité, mobilité régressive, chômage, bas salaires, renoncement à l'activité de nombreux Rmistes et chômeurs alimentent les difficultés de financement des retraites. L'instabilité des trajectoires individuelles et des revenus met en cause le caractère pérenne et stable des cotisations sociales.

A leur façon, les capitalistes cherchent à traiter ces enjeux de sécurisation. Ne parlent-ils pas désormais de « formation tout au long de la vie », d'assurance-emploi...

A leur façon, pour la rentabilité financière des capitaux, ils cherchent à augmenter le taux d'emploi :

- Par exemple, en baissant les cotisations sociales patronales et en entassant les salariés les plus vulnérables dans des dispositifs d'emploi à bas salaire et basse qualification ;
- Ou encore en avançant dans les solutions de type « *workfare* », en incitant les privés d'emplois à accepter n'importe quel emploi (chômeurs, Rmistes, travailleurs



vieillissants, femmes...), avec des formules comme le Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), la prime pour l'emploi (PPE), ou avec le Revenu minimum d'activité (RMA) remplaçant le Revenu minimum d'insertion (RMI), tandis que l'indemnisation et la formation des chômeurs sont rationnées.

Les travailleurs âgés sont particulièrement en ligne de mire. En effet, la France présente le taux d'emploi des plus de 55 ans le plus faible des pays de l'Union européenne. Cela tient à la pratique désastreuse des « préretraites » si recherchées par les gestionnaires de grandes entreprises. Et cela alors même que la faiblesse de la natalité et l'insuffisance persistante de formation font se profiler un risque de pénurie chronique de main d'œuvre qualifiée dans plusieurs secteurs ; d'où les efforts pour obliger les travailleurs âgés à revenir sur le marché du travail en retardant l'âge du départ effectif à la retraite et en les obligeant à accepter des emplois sous-payés, sous la menace de retraites très insuffisantes.

Ce type de réponse réactionnaire face aux enjeux de sécurisation met en cause la sécurité des retraites en faisant proliférer une précarisation généralisée pour toutes les catégories de salariés et en maintenant à bas niveau la part des salaires dans les richesses nouvelles produites.

Rompre pour une autre logique

Tout ceci souligne combien il faut commencer à rompre avec cette logique de précarisation et de chômage en créant les conditions progressives d'une tout autre logique : Elle ferait reculer le rôle des marchés financiers dans le financement de l'économie et sécuriserait toujours plus l'emploi et la formation jusqu'à éradiquer le chômage. C'est cela même qui, fondamentalement, contribuerait à sécuriser le système de retraites par répartition.

Cela signifie que, tout de suite, le combat pour sauver les retraites par répartition peut et doit converger avec le combat contre la précarité, contre les licenciements, pour le retour ou l'accès à l'emploi des chômeurs et des Rmistes avec la formation, pour une véritable réduction du temps de travail salarié tout au long de la vie et pour donner droit à l'exigence d'une retraite qui soit un troisième temps de la vie libéré de toute subordination aux employeurs (1).

Au-delà de ces convergences nécessaires immédiates, cela ouvre sur le besoin et la visée possible, avec la Révolution informationnelle, d'une nouvelle perspective : un système de sécurité d'emploi ou de formation, qui permet-

trait à chacun-e d'alterner tout au long de sa vie active emploi stable et correctement rémunéré et formation pour se développer, se cultiver et, ainsi, accéder à de meilleurs emplois, des activités plus enrichissantes, avec une sécurité de revenu et des droits relevés.

Chacune, grâce à un tel système, pourrait être dans l'emploi et percevoir un salaire, ou être en formation et percevoir un revenu de formation socialisé. Ainsi, grâce à un droit effectif à la formation tout au long de la vie assuré par une mutualisation beaucoup plus avancée de son financement à partir des entreprises, chômage et précarité pourraient reculer jusqu'à progressivement disparaître.

La rotation emploi-formation permettrait en effet pour chacun-e, une mobilité ascensionnelle dans la sécurité autorisant les suppressions d'emplois obsolètes ou inefficaces sans que cela ne fasse du chômage.

Dans le cadre d'une telle construction, le financement des retraites pourrait alors être d'autant mieux assuré que la base cotisante du système par répartition, liée à l'emploi en quantité et qualité, s'élargirait avec la formation tout au long de la vie et aux revenus qu'elle générerait, de marché (les salaires des formateurs) ou socialisés (les revenus de formation).

Cela appelle de profondes transformations structurelles concernant les moyens financiers et les pouvoirs



Le financement de l'emploi et de la formation constitue ainsi une variable-clef pour la sécurisation du système de retraite. Cela concerne la formation initiale aujourd'hui soumise aux rationnements de la dépense publique de développement avec le pacte de stabilité et une BCE soucieuse avant tout de défendre le taux de profit et la rentabilité financière. Cela concerne aussi la formation continue si élitiste et si gâchée par le chômage et la précarisation des emplois.

Une exigence immédiate est posée, alors que l'Europe est en bute désormais à des tendances déflationnistes : celle de la mobilisation de la monnaie et du crédit pour sécuriser l'emploi et la formation avec les investissements efficaces nécessaires.

Tout de suite cela appelle la mise en cause des politiques actuelles d'emploi fondées sur la baisse du coût salarial avec les allègements de cotisations sociales patronales.

Ces allègements sont censés encourager les entreprises

à créer des emplois tout en soutenant leur compétitivité par la baisse du coût salarial. Le résultat est parlant depuis longtemps : précarisation généralisée, pressions renforcées à la baisse des salaires, insuffisance de demande et de qualifications, recherche obsessionnelle de revenus financiers, dynamitage de la protection sociale.

Une alternative est possible

Elle consisterait à basculer progressivement les 18 milliards d'euros de financement public, consacrés à alléger les cotisations sociales patronales, vers l'alimentation d'un Fonds national et décentralisé pour sécuriser l'emploi et la formation avec les nouvelles technologies.

Ce Fonds, ouvert à l'intervention et aux propositions des salariés, des citoyens et des élus, accorderait des bonifications permettant de baisser le taux d'intérêt des crédits à long terme pour les investissements des entreprises de façon sélective : plus ces investissements programmeraient de créations d'emplois et de mises en formation et plus les taux d'intérêt des crédits bancaires servant à les financer seraient abaissés par subventionnement public de ce Fonds.

Ainsi, par une autre utilisation du financement public des incitations à l'emploi, pourrait être mobilisé un nouveau crédit pour l'investissement qui ferait du réel, de l'emploi et de la formation.

Les nécessités de refinancement d'un tel crédit poseraient alors la question du rôle de la Banque de France dans le système européen de banques centrales, de l'orientation de la BCE et de l'utilisation de l'euro : Cela pourrait se traduire, sous le contrôle des parlements européen et nationaux, par une baisse sélective des taux d'intérêt de la BCE encourageant le crédit bancaire pour les investissements créateurs d'emplois et accompagnés de formations et, au contraire, renchérissant le coût du crédit pour les opérations financières, la spéculation, les investissements de pure productivité.

Cette démarche de conquête d'un nouveau financement, sécurisant l'emploi et la formation et faisant reculer le besoin d'appel au marché financier, pourrait progresser au rythme de toutes les luttes visant à sécuriser la vie et de leur convergence en France et en Europe. Cela pourrait ouvrir la marche pour un progrès sans précédent du modèle social-européen vers une Sécurité commune d'emploi ou de formation, au lieu de sa régression vers le modèle anglo-saxon.

Un enjeu inséparable est celui de la conquête de nouveaux pouvoirs effectifs d'information, d'intervention et de contre-proposition des salariés, des citoyens et des élus sur l'utilisation de tous les fonds. Cela renvoie notamment à l'exigence d'une mise en cause de la monarchie patronale dans les entreprises et du recours à de nouveaux critères d'efficacité sociale pour transformer leurs gestions, à commencer par les entreprises publiques et mixtes.

Mais cela concerne aussi précisément tous les dossiers de la décentralisation, en rupture avec la fausse décentralisation qu'entend imposer le gouvernement de droite pour favoriser une emprise beaucoup plus étendue du marché financier et des grands groupes sur toutes les ressources matérielles et humaines de la société.

La question de l'école et de la formation initiale, en liaison avec la formation continue, est particulièrement importante. Est posée en pratique, avec le mouvement des enseignants, la nécessité et la possibilité du rejet d'un pilotage plus étroit par les exigences de rentabilité financière et le patronat, pour ouvrir l'alternative d'une meilleure maîtrise sociale de la nation sur l'ensemble des moyens de formation et développer toutes les capacités humaines, sans élitisme ni exclusion. ■

1. On retrouve là, en réalité, les différents chantiers de construction d'un système de sécurité d'emploi ou de formation. Cf P.Boccaro : Une sécurité d'emploi d'emploi ou de formation-Le Temps des cerises-Paris -2002.

